

tradictaires. Aux États-Unis, l'échec de la pièce d'un dollar Susan B. Anthony serait vraisemblablement attribuable au fait qu'il n'y circule pas de billet de deux dollars. En Australie, toutefois, la mise en circulation d'une pièce d'un dollar n'a modifié en aucune façon l'utilisation des coupures de deux dollars, ce qui permet de supposer qu'il n'y a eu aucune substitution. La même ambivalence a été notée dans les résultats d'un sondage Gallup pour la région des Prairies: la plupart des personnes interrogées ont dit souhaiter la mise en circulation d'une nouvelle pièce d'un dollar, mais ont dit préférer qu'on leur rende la monnaie sous forme de billets. Même maintenant, la circulation des différentes pièces de monnaie crée des situations imprévisibles. Ainsi, c'est dans les Prairies que circule le plus grand nombre de pièces de 50 cents, alors que ces mêmes pièces sont mal acceptées dans le centre du Canada parce qu'elles sont jugées trop grosses et trop lourdes.

3. *Distribution et disponibilité de la nouvelle pièce*

Le degré de coopération des secteurs de la vente au détail et des banques déterminera dans une large mesure le succès de la nouvelle pièce. Des représentants de ces deux secteurs ont indiqué au Comité qu'ils aideront le gouvernement à faire de la nouvelle pièce d'un dollar un moyen d'échange viable sur le marché, à condition que l'émission de cette pièce corresponde à un désir de changement du public. Ils ont toutefois souligné que l'émission d'une nouvelle pièce aura des répercussions sur la conduite de leurs affaires. En effet, la plupart des magasins de vente au détail devront modifier leur façon de calculer le nombre de billets et de pièces de monnaie qu'il devra y avoir dans la caisse au début de la journée. Les banques devront déterminer leurs besoins en pièces d'un dollar plus fréquemment qu'elles ne le font maintenant pour les autres pièces, à cause de la forte demande.

La disponibilité des pièces de monnaie a rarement été un problème au Canada. L'Association des Banquiers canadiens a toutefois manifesté certaines inquiétudes au sujet des faiblesses éventuelles du réseau actuel de distribution des pièces de monnaie. Comme les frais de manutention et d'entreposage des pièces de monnaie sont plus élevés que ceux des billets, les institutions commerciales et financières préféreront sans doute réduire leurs besoins au minimum. Pour répondre à tout changement rapide et important à ce chapitre, il deviendra impérieux d'avoir facilement accès aux centres de distribution de pièces de monnaie pour garantir la disponibilité de la pièce d'un dollar.

À l'heure actuelle, les banques ont environ douze centres de distribution de pièces de monnaie au Canada. Sur réception d'une commande des banques, la Monnaie royale canadienne livre les pièces, mais les frais de transport sont assumés par le ministère des Finances. Les frais de transport entre ces centres et les quelque 13 000 institutions financières, et entre ces institutions et les détaillants, sont généralement assumés par le destinataire. Selon l'Association des Banquiers canadiens, un tel système de distribution risque d'être imparfait. En bref, elle propose que les frais initiaux de distribution de la pièce aux diverses succursales bancaires soient pris en charge par le gouvernement, et que de nouveaux centres de distribution soient créés par la Monnaie royale canadienne afin d'améliorer le contrôle et la coordination de l'offre et de la demande. Des représentants de la Monnaie royale canadienne ont indiqué au Comité qu'ils étaient prêts à envisager cette possibilité avec les différents intéressés.